

# LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 34

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 1<sup>er</sup> septembre 2017**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

PENY Marcel, GROLLIER Louis-Marie, ROUSSEAU Bernard, BEAU Nicole, MAUPETIT Pascal, MORILLON Christian, TEXIER Frédéric, TOULAT Jean-Philippe.

Absents et Excusés : Mme AUDEBERT Océane, Mrs DALGLEISH Charlie, DEBENEST Maxime

Pouvoirs :

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 7 juillet 2017 sans remarques particulières.

## **Délibérations :**

### **01 ADMISSION EN NON VALEURS A LA DEMANDE DU TRESORIER**

Le conseil municipal accepte de passer non valeurs pour 51 € 51 de factures irrécouvrables.

### **02 ACTIVITES PERISCOLAIRES ANNEE 2017-2018**

Le conseil municipal accepte une augmentation de 2 € sur le tarif horaire de deux intervenantes et donne pouvoir au maire pour signer les conventions relatives aux activités périscolaires suivantes :

- Arts Visuels avec Mme PORET Joëlle
- Mosaïque et sculptures sur papier mâché avec Mme VEIDI
- Initiation Musique avec Mme MARTIN
- Zumba avec Mme BONNET
- Eveil Sportif avec un animateur de la Communauté de Communes
- Technicien du Syndicat de Rivières pour étude de la faune et de la flore près des rivières.

### **03 LOCATION VAISSELLE, TABLES, BANCS ET CHAISES**

A compter du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2017 le conseil décide d'appliquer le tarif suivant :

- Location vaisselle

Couvert complet	0.50 €
Le Verre	0.10 €
L'Assiette	0.25 €
Le couvert (petite et grande cuillère, fourchette, couteau)	0.25 €
Case vaisselle	0.75 €
- Table avec 8 chaises ou 2 bancs 3.00 €

### **04 SALLE DES FETES – ACOMPTE A LA RESERVATION**

Suite à des réservations sans suite, le conseil décide :

De demander un acompte de 30 % du prix de la location à la réservation. Cet acompte sera encaissé en cas d'annulation de réservation de salle non justifiée.

De ne pas modifier le tarif de la salle des fêtes et la caution de 300 € pour la salle et le ménage.

## **Informations Diverses :**

- Compétence transport scolaire : la compétence transport scolaire est passée à la région.  
Le conseil municipal fera un courrier à la région afin de demander l'aide accordée précédemment par le conseil général pour l'accompagnatrice du bus scolaire.
- La ligne de trésorerie de 100.000 € a été débloquée afin de pouvoir payer les travaux réalisés.  
Les subventions et les remboursements de TVA tardent à rentrer et nous nous devons de payer les entreprises.
- Le Maire fait lecture de la lettre de remerciements des responsables de l'aéroclub envers les élus et le personnel technique pour leur implication au meeting aérien.
- M. GROLLIER a reçu un devis pour l'enherbement du lotissement et du monument aux morts. La commission doit se réunir lundi prochain pour l'étudier.

- Collecte des déchets : la communauté de communes nous relance sur les zones de collecte « points noirs sécurité » qu'elle a détecté lors des tournées de ramassage des ordures ménagères. Une visite sur place sera prévue prochainement.

Fin de séance à 22 h 30

La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 6 octobre 2017 à 20h30

Musée-Expo : du Samedi 2 septembre au dimanche 29 octobre 2017 Exposition Collective

La Bibliothèque municipale : La bibliothèque est ouverte le lundi de 16 h 30 à 18 h et le Samedi de 10 h à 12 h.

Vous aimez la lecture, le contact et disposez d'un peu de temps libre : devenez bénévoles à la bibliothèque. Renseignements aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

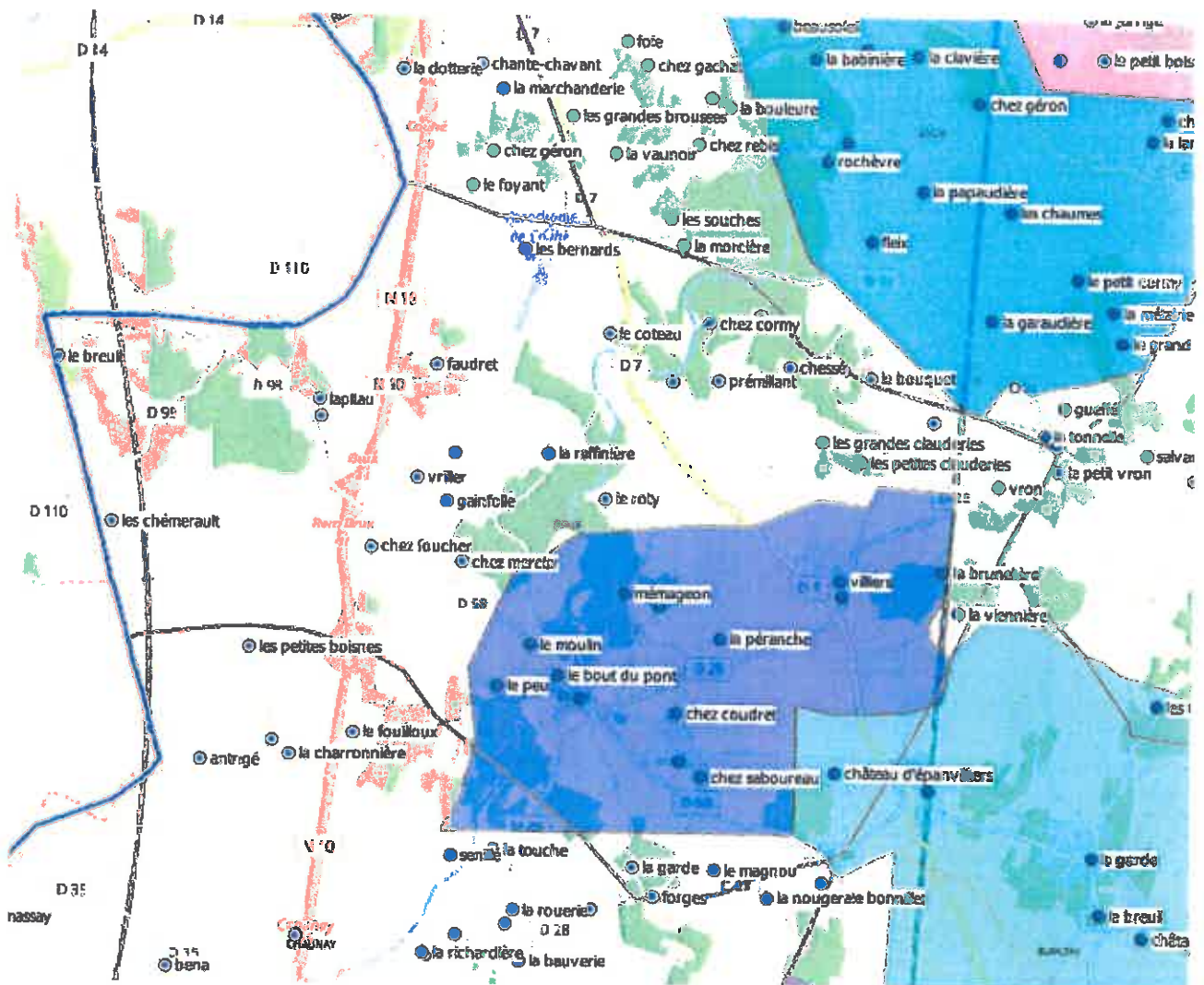
N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.

Votre magasin Vival a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de son VivalLivres !  
Une bibliothèque mise librement à votre disposition, basée sur le principe du partage et de l'échange.  
Un concept simple, vous venez prendre un livre, en déposez un ou les deux.

Ambitieuse aussi de devenir un lieu d'échange convivial et pourquoi pas autour d'un petit café !

Bonne rentrée à tous, à bientôt.

Nathalie



La montée en débit concerne la zone du territoire de la commune de BRUX qui est en bleu foncé.